



Signataire : Sébastien Desfayes

Date de dépôt : 26 septembre 2024

Question écrite urgente

La brigade équestre (BEQ) est-elle un véritable outil de sécurité publique ou une attraction touristique ?

Depuis avril 2024, la brigade équestre de la gendarmerie cantonale est opérationnelle, les trois chevaux et cinq cavalières et cavaliers qui la composent arpentent les Rues Basses et la rade de Genève.

Parmi ses missions avancées par les agents de l'ordre, la brigade agira plus efficacement dans la prévention contre les vols, dans la surveillance et l'encadrement des manifestations sportives et « facilitera le contact avec la population »¹.

Plusieurs problèmes ont été évoqués de source interne. Coûts financiers importants de la brigade, collaboration difficile entre agents, faible impact effectif contre les délits sont autant de préoccupations qui jettent le doute sur l'utilité d'une telle brigade.

L'expérience de brigade équestre tentée à Genève en 2018 a tourné court, notamment sur la question financière de cette opération. Les expériences zurichoises, vaudoises et neuchâteloises ont subi le même sort pour les mêmes raisons. La tentative de 2018 justifiait des coûts maîtrisés grâce à la location des chevaux au Refuge de Darwyn, mais des chevaux qui doivent rester calmes face à la foule, aux pétarades lors des manifestations, et obéir au cours d'une opération policière doivent être entraînés et hébergés dans des conditions spécifiques qui ont conduit Genève à acquérir ses propres chevaux. La nouvelle brigade équestre ne sera, à l'évidence, pas plus économe que la précédente. Aux frais du contribuable, elle fait le bonheur de

¹ <https://www.rts.ch/info/regions/geneve/2024/article/la-police-cantonale-genevoise-inaugure-sa-brigade-equestre-28467547.html>

ces cinq cavalières et cavaliers, mais cela semble être son seul résultat concret.

Cette situation appelle mes questions suivantes :

- 1) ***Quel est le coût total de la brigade équestre cantonale ?***
- 2) ***Quelles sont les missions actuellement remplies par la brigade équestre et quel est le nombre d'interventions et de sorties effectuées depuis avril 2024 ?***
- 3) ***Comment la police cantonale et le département des institutions et du numérique vont-ils évaluer l'impact de la brigade équestre sur la sécurité publique et sur quels indicateurs ?***

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de ses promptes réponses à ces questions.